

7 avril 2017

### ■ Election présidentielle : Camille Lartisan propose l'ouverture de 250 000 places pour les apprentis en entreprises

Candidat virtuel à l'élection présidentielle, Camille Lartisan est en campagne dans tous les territoires. Bernard Stalter, président de l'APCMA, sera le porte-parole de Camille Lartisan lors d'un déplacement à Rouen, mardi 11 avril, sur l'un des piliers du programme : donner des perspectives professionnelles et d'épanouissement à chaque jeune. Pour réussir ce pari, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) a la solution pour ouvrir 250 000 places en apprentissage dans les entreprises artisanales.

Doit-on le rappeler ? L'apprentissage dans les entreprises artisanales, avec ses spécificités, en font une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi. Or, 140 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme tous les ans en France !

Les entreprises artisanales forment chaque année 180 000 apprentis. Ils peuvent être plus nombreux encore : 250 000 entreprises artisanales sont susceptibles de recruter un apprenti ! Pour que ces entreprises embauchent, Camille Lartisan propose six axes prioritaires d'actions :

- de simplifier et de stabiliser les multiples dispositifs d'aide au recrutement,
- de faciliter l'embauche de l'apprenti quel que soit son âge,
- de développer des partenariats avec les conseils régionaux pour étendre les dispositifs des développeurs de l'apprentissage,
- de reconnaître le rôle formateur des chefs d'entreprise artisanale,
- de lever les obstacles psychologiques et lutter contre les idées reçues,
- de donner à l'apprentissage sa place pleine et entière dans le système de formation français.

Avec ses cent douze centres de formation d'apprentis et ses seize universités régionales des métiers et de l'artisanat, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est particulièrement mobilisé pour faire prendre au plus grand nombre le virage de l'apprentissage.

---

#### Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - [presse@apcma.fr](mailto:presse@apcma.fr)

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)